



**EUROPARC**

Tourisme Durable dans  
les Espaces Protégés

BON POUR LES  
**PARCS**

BON POUR LES  
**HOMMES**

**[EUROPARC.ORG/SUSTAINABLE-TOURISM](https://europarc.org/sustainable-tourism)**

**#EUROPARCSUSTAINABLEDESTINATIONS**



[EUROPARC.ORG/SUSTAINABLE-TOURISM](https://EUROPARC.ORG/SUSTAINABLE-TOURISM)  
[#EUROPARCSUSTAINABLEDESTINATIONS](https://EUROPARC.ORG/SUSTAINABLE-TOURISM)

Le tourisme est un domaine en pleine croissance et l'un des principaux moteurs des économies rurales européennes.

Le **tourisme durable** intègre l'idée de visiter un lieu d'un lieu en tant que touriste et d'essayer d'avoir un impact positif sur l'environnement, la société et l'économie. .

La fédération EUROPARC est dévouée à la protection concrète de la nature et au développement durable. Elle agit pour l'amélioration de la gestion des espaces protégés en Europe grâce à une coopération internationale, à l'échange d'idées et d'expériences, et en influençant les politiques.

Depuis longtemps, EUROPARC a reconnu la nécessité de prendre soin de la terre et des gens qui y vivent et y travaillent.

Les parcs eux-mêmes sont confrontés à des défis et des pressions liés au tourisme dans les espaces qu'ils gèrent.

Par contre, les parcs ont l'opportunité et **le potentiel d'agir comme catalyseurs pour la durabilité** et les changements de mode de vie au niveau local, régional et national.

En 1993 EUROPARC publiait un rapport novateur intitulé "Loving them to death" (Les aimer à en mourir), appelant au tourisme durable dans les espaces protégés européens.

De plus, en 1995 EUROPARC a pris l'initiative d'élaborer la Charte Européenne pour le Tourisme Durable (CETD) dans les espaces protégés.

La Charte Européenne pour le Tourisme Durable dans les Espaces Protégés est un outil de gestion pratique aidant les entreprises et les parties prenantes à faire évoluer leur territoire en

**DESTINATION  
DE TOURISME  
DURABLE.**





# LES GENS ADORENT LES PARCS!

Nos paysages exceptionnels sont souvent cités comme l'une des premières raisons des visites touristiques en Europe.

Grâce à la Charte, les espaces naturels protégés se dotent de structures de planification et de gestion efficaces fondés sur des processus participatifs. Les visiteurs profitent ainsi des parcs de manière plus durable...



# VOTRE PARCOURS

## VERS UNE DESTINATION DURABLE

Selon nous, le **tourisme durable est un état d'esprit**, un choix conscient de mode de travail, de vie ou de villégiature. C'est en prenant conscience de l'impact de de nos choix au niveau local, sur l'environnement, la culture ou sur l'économie que nous pouvons améliorer nos comportements.

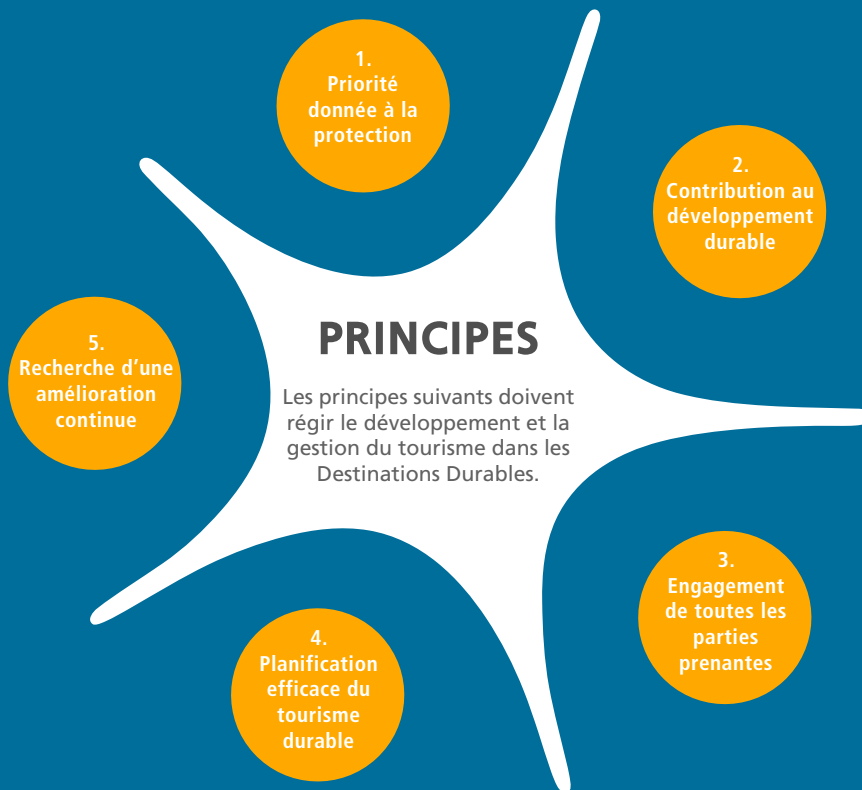
Pour stimuler de tels changements, EUROPARC a produit le film intitulé « **A Sustainable Journey** », disponible en français, en anglais, en allemand, en italien, et en espagnol. Visionnez-le à l'adresse suivante : [europarc.org/sustainable-tourism](http://europarc.org/sustainable-tourism)

La **Charte européenne pour le tourisme durable (CETD)** dans les espaces protégés jouit d'une reconnaissance internationale comme modèle de gestion du tourisme durable.

Elle est conforme avec les lignes directrices internationales sur la *diversité biologique et le développement du tourisme*, les *critères mondiaux de tourisme durable pour les destinations*, et la *politique touristique de la Commission Européenne*. En outre, elle contribue à atteindre plusieurs *objectifs de développement durable*.

L'élément central de la Charte repose sur un **travail en partenariat avec toutes les parties prenantes pertinentes** en vue de développer une stratégie commune de tourisme durable ainsi qu'un plan d'action sur la base d'une analyse en profondeur de la situation.

La Charte inclut un ensemble de cinq principes qui définit et identifie les bonnes pratiques de développement et de gestion du tourisme durable sur les paysages européens les plus précieux.



La Charte européenne pour le tourisme durable dans les espaces protégés est un **outil de gestion pratique** permettant aux espaces protégés de développer le tourisme durablement.

Cet outil permet d'intégrer la durabilité au sein du secteur touristique local. **Ce processus est composé de 3 volets** qui permettent aux entreprises, aux prestataires de services et aux agences de voyages de s'aligner et de partager une vision et des objectifs pour leur espace protégé.



## VOLET II DE LA CHARTE PARTENAIRES DURABLES

La deuxième partie concerne les entreprises locales de tourisme durable sur le périmètre couvert par la Charte.

[europarc.org/sustainable-business-partners](http://europarc.org/sustainable-business-partners)

## VOLET I DE LA CHARTE DESTINATIONS DURABLES

La **première partie et la plus importante concerne les Destinations Durables**, principalement la zone située autour d'un **espace protégé**. Elle est accordée à l'autorité de l'espace protégé et couvre une aire de la charte définie spécifiquement, qui peut être plus vaste que l'espace protégé officiel.

[europarc.org/become-a-sustainable-destination](http://europarc.org/become-a-sustainable-destination)



## VOLET III DE LA CHARTE AGENCES DE VOYAGES DURABLES

La troisième partie concerne les agences de voyages en tourisme durable qui amènent des visiteurs dans les espaces protégés et sont désireuses de contribuer au développement durable de la destination.

[europarc.org/sustainable-tour-operators](http://europarc.org/sustainable-tour-operators)

## VISION

*« Le tourisme durable dans les espaces protégés européens apporte une expérience enrichissante, préserve les valeurs naturelles et culturelles, soutient les moyens de subsistance locaux, la qualité de vie et est viable au plan économique. »*



*Pallas-Yllastunturi National Park (FI)*



**“LE TOURISME  
DURABLE EST BON  
POUR LES PARCS ET  
POUR LES HOMMES”**



Le fait de participer à la Charte pour le tourisme durable dans les espaces protégés permet de bénéficier des avantages suivants :

## **AVANTAGES POUR LES PARTENAIRES ET LES AGENCES DE VOYAGES**

### **DURABILITÉ ET COOPÉRATION**

- Permet d'établir des relations plus étroites avec les autorités d'espaces protégés ;
- Renforce la durabilité des produits et services ;
- Améliore le taux de satisfaction des visiteurs ;
- Vous permet de bénéficier d'avantages mesurables aux niveaux environnemental, économique et social ;
- Contribue directement à la protection et à la gestion durable de votre héritage naturel et culturel.

### **VISIBILITÉ ET PROMOTION**

- Droit d'utilisation des logos de la Charte par les partenaires et agences de voyages ;
- Visibilité sur le site Web d'EUROPARC et le réseau des destinations durables ;
- Éligibilité à concourir pour les STAR Awards, prix spécial EUROPARC décerné aux entreprises partenaires et aux agences de voyages au parlement européen ;
- Reconnaissance et promotion aux niveaux national et européen.

### **MISE EN RÉSEAU ET FORMATION**

- Accès au réseau européen des destinations durables pour donner naissance à de nouvelles opportunités commerciales ;
- Mise en réseau avec d'autres entreprises actives dans le tourisme durable ;
- Possibilité de s'impliquer dans des projets et financements ;
- Obtention de nouvelles idées en participant aux réunions du réseau de la Charte ;
- Accès à des opportunités de formation et de marketing ;
- Accès à la « bibliothèque » EUROPARC d'outils en ligne et de formations en tourisme durable.

Découvrez le réseau des destinations durables EUROPARC à l'adresse suivante :

**[EUROPARC.ORG/EUROPARC-SUSTAINABLE-DESTINATIONS](https://EUROPARC.ORG/EUROPARC-SUSTAINABLE-DESTINATIONS)**



Pour débiter **VOTRE VOYAGE DURABLE**, veuillez contacter :

The **EUROPARC** Federation  
[sustainable.tourism@europarc.org](mailto:sustainable.tourism@europarc.org)



Tel: +49 941 59935980  
Waffnergasse 6, 93047  
Regensburg, Allemagne



**EUROPARC**  
Tourisme Durable dans  
les Espaces Protégés

**[EUROPARC.ORG/SUSTAINABLE-TOURISM](https://europarc.org/sustainable-tourism)**  
**#EUOPARCSUSTAINABLEDESTINATIONS**



Produit avec la contribution  
du programme LIFE de l'Union  
européenne. Le contenu de cette  
publication relève entièrement de la  
responsabilité de ses auteurs.

Destination durable transfrontalière  
Alpi/Maritime Nature Park (IT)/Mercantour National Park (FR) © Francesco Tomaselli